



Étude

Rubrique : questions-réponses - Date : samedi 15 décembre 2007

1. Quel a été la réaction des salariés face à une entreprise « sans tabac » ? 2. Avez-vous mis en place un programme d'aide pour l'arrêt du tabac ? 3. Ont-ils adhéré à ce programme ? Si oui lequel ? 4. Le programme a-t-il été efficace auprès des salariés ? 5. Quelle a été la durée de ce programme afin que les fumeurs deviennent non-fumeurs ? 6. Avez-vous eu recours au programme de « l'accompagnement téléphonique du fumeur » ? 7. Avez-vous une idée du nombre de salariés fumeurs qui sont devenus non-fumeur grâce au programme d'aide ? Si oui combien ? 8. Quels peuvent être les sanctions si les salariés fument dans votre entreprise ? 9. Quels sont les avantages de cette entreprise sans tabac ? 10. Quelles sont les limites de cette entreprise sans tabac ?

Réponse :

1) Les salariés se sont rapidement habitués à la vie sans tabac dans l'entreprise.

Nous ne sommes pas concernés par les questions 2 à 6 et 8 à 10

7) Les programmes d'aide n'ont d'efficacité relative que dans la mesure où le fumeur manifeste le désir, sans contrainte, de s'arrêter